



Référentiel Élevage Caprins Lait Bio

Conjoncture 2024

Repères dimensionnement

Repères techniques

Les produits (cultures, produits de l'atelier carin, aides et primes)

Les charges opérationnelles (concentrés et fourrages, charges d'élevage, de transformation et de commercialisation, intrants des surfaces)

Les charges de structure (mécanisation, eau, électricité)

Les coûts de production 2023 et estimations 2024



Crédit photo : Alexis Gangneron, CA81

Édition : Avril 2025



Avertissement

Ce référentiel est une compilation de données établies à partir du suivi annuel des fermes du collectif BioRéférences, animé par le Pôle Bio Massif Central, mais également du dispositif INOSYS-Réseaux d'élevage, de la base de données COUPROD (sous réserve de l'accord des contributeurs), de données statistiques et d'éléments à dire d'experts.

En 2024, cinq fermes ont été suivies dans le cadre du programme BioRéférences et ce sont 33 exploitations caprines laitières et fromagères qui ont contribué à l'établissement de références locales pour la filière caprine laitière. Le travail de collecte et de traitement des données est assuré par une équipe composée de conseillers départementaux et d'une animatrice de l'Institut de l'élevage.

Remarque : L'objectif de ce document est de fournir des repères objectifs dans l'exercice du conseil aux éleveurs et l'établissement de projets en agriculture biologique. Les chiffres concernant le coût de production contenus dans cette publication ne peuvent pas être considérés comme des indicateurs de référence pour la contractualisation calculés par IDELE dans le cadre prévu par la loi EGALIM 2.

Pour accéder à tous les résultats des suivis et aux publications
du Collectif BioRéférences :

<https://pole-bio-massif-central.org/bioreferences/>



REPERES DIMENSIONNEMENT

	Livreurs	Fromagers fermiers
Volume de lait/UMO <u>observé</u> 2023	102 700	15 900
Nombre de chèvres/UMO <u>observé</u> 2023	139	32
Volume de lait/UMO <u>à viser</u> pour 2 SMIC/UMO	120 000	25 000

REPERES TECHNIQUES : Quels objectifs se fixer ?

Critères	Objectifs	Commentaires
Lait par chèvre	Au moins 600 litres Viser 750 litres	
Taux de mortalité	< 5%	
Taux de renouvellement	20 à 25%	
Concentrés en kg par chèvre	300 à 400 kg/chèvre	A moduler suivant % pâturage
Concentrés en g par litre	400 à 500 g/litre	A moduler suivant % pâturage
Concentrés « chevrettes » /chevrette	120 à 150 kg	
Fourrages stockés en kg par chèvre	600 kg à 1 000 kg	A moduler suivant % pâturage
Nombre de chèvres par ha SFP	4 à 5 chèvres/ha	A moduler suivant les zones
Nombre de chèvre par ha de SAU caprine	3 à 4 chèvres/ha	A moduler suivant les zones



Les prix, aides, primes et charges observés en 2024

LES PRODUITS

Prix des cultures

€/tonne brute	Campagne 2024
Blé meunier	380 €
Blé fourrager	285 €
Avoine	200 €
Seigle, triticale	240 €
Maïs grain	310 €
Orge	240 €
Pois/Féverole	300 €

Prix des produits de l'atelier caprin

	Campagne 2024	
	Livreurs	Fromagers fermiers
Valorisation du lait €/1 000 litres	1 140 €	3 050 €
Chevreau 8 jours/tête	2 à 5 €	
Chevreau gras léger/tête	25 à 30 €	
Chevreau gras lourd/tête	130 à 160 €	
Chèvre de réforme/tête	15 à 20 €	



Aides et primes PAC

L'entrée en application de la réforme 2023-2027 s'accompagne d'une refonte de certains régimes d'aides. L'ABA (Aide aux Bovins Allaitants), l'aide Verte (composante des aides découplées) disparaissent et sont remplacées respectivement par l'aide à l'UGB bovine et par les écorégimes.

Aides découplées :

DPB (moyenne nationale France avec stabilisateur) : 127,51 €/ha

Païement redistributif : 49,40 €/ha

Aide JA : 4 300 €/JA

Eco-régimes :

Niveau de base : 46,69 €/ha

Niveau supérieur : 63,72 €/ha

Bio : 93,72 €/ha

Haies : 7 €/ha

Aide Caprine :

Minimum 25 animaux primés

Montant de base 2024 : 15 €/chèvre

ICHN :

Se reporter aux notices PAC ou aux référentiels élevage INOSYS Sud Massif Central

Aides conversion AB :

Montants d'aides indicatifs et sous réserve d'enveloppe budgétaire

	Aides à la conversion (5 ans)
Cultures annuelles (COP, maïs ensilage, sorgho fourrager, PT à plus de 50%, légumineuse...)	350 €
Prairies associées à un atelier d'élevage, autres PT et PP	130 €/ha/an
Landes, estives et parcours	44 €/ha/an
Plafond par exploitation ou associé de GAEC (Auvergne-Rhône Alpes, Occitanie)	18 000 €

NB : En région Auvergne-Rhône-Alpes, l'aide au maintien a été supprimée en 2018. Le crédit d'impôt (prolongé à minima jusqu'au 21/12/2025) peut être demandé sur une base forfaitaire de 4 500 €/exploitant avec transparence pour les GAEC (y compris en couple avec un plafond de 4 associés).



LES CHARGES OPERATIONNELLES

Concentrés et fourrages

€/tonne brute	Campagne 2024	Evolution 2024/2023
Céréales autoconsommées	300 €	=
Méteils autoconsommés	300 €	=
Céréales achetées	350 €	-5,4%
Maïs grain	400 €	-9,1%
Pois et féverole	450 €	5,9%
Chèvre laitière 18%	550 €	-3,5%
Tourteau de soja	1 100 €	-6,4%
CMV	780 à 1500 €	
Luzerne déshydratée	350 €	-9,1%
Foin de luzerne livré	200 à 240 €	=
Foin de Crau livré	260 à 300 €	=

Charges d'élevage, de transformation et de commercialisation

Observé 2023	Livreurs		Fromagers fermiers		Évol. Indice IPAMPA 2024/2023
	€/chèvre	€/1 000 litres	€/chèvre	€/1 000 litres	
Frais d'élevage	70	94	114	195	
Dont frais vétérinaires	14	19	30	52	+4%
Dont achat litière	17	23	9	16	-6,1%
Dont autres frais	39	52	75	127	

€/1 000 Litres	Observé 2023	Évol. Indice IPAMPA 2024/2023
Frais de transformation	75	-2,1%
Frais de commercialisation	165	-2,1%

Coût de la certification : 465 à 730 €/exploitation (Observé 2023)



Intrants des surfaces

Amendements (source carbonate)

Par unité de VN 0,17

Semences

Enquêtes prix fournisseurs 2024

Compter 25% d'écart avec les semences conventionnelles

	Prix moyen €/kg	Dose kg/ha	Montant/ha
Céréales à paille	1,20	150	180
Protéagineux (pois, féverole)	1,36	200	272
Méteil avec pois fourrager	1,40	180	252
Prairies courte durée, type RGH/TV	7,50	25	188
Prairie multispèces	11	32	352
Dérobées fourragères d'été (sorgho, moha-trèfle d'Alexandrie, avoine strigosa...)			100 €
Dérobées d'automne (colza, seigles fourragers, vesces et trèfle incarnat...)			150 €

LES CHARGES DE STRUCTURE

Les charges de mécanisation

Observé 2023	Livreurs	Fromagers fermiers
	€/1 000 litres	€/1 000 litres
Mécanisation	280	470

Observé 2023	€/ha SAU	Evol. Indice IPAMPA 2024/2023
Mécanisation	795 €	
Dont carburant	104 €	-10,3%
Dont travaux par tiers	108 €	+2,8%
Dont entretien	147 €	+5,5%
Dont achat petit matériel	74 €	-5,6%
Dont amortissements	362 €	+3,8%

Les charges d'eau et d'électricité

Observé 2023	Livreurs	Fromagers fermiers	Evol. Indice IPAMPA 2024/2023
	€/1 000 litres	€/1 000 litres	
Eau	8	19	+3,9%
Electricité	39	149	15,7%



LES COÛTS DE PRODUCTION

Coûts de production 2023 et estimation 2024 chez les livreurs

Livreurs	Observé 2023	Estimé 2024	Évolution 2024/2023
Nombre d'élevages	13	16	
Main-d'œuvre exploitant (atelier caprin et céréales intraconsommées)	1,5	1,5	=
Main-d'œuvre salariée (atelier caprin et céréales intraconsommées)	0,4	0,4	=
Main-d'œuvre à rémunérer (atelier caprin et céréales intraconsommées)	2	1,9	=
Lait commercialisé (l)	200 900	190 900	-5%
Productivité de la main-d'œuvre rémunérée (l/UMO)	102 700	97 600	-5%
Alimentation achetée (€/1 000 l)	434	416	-4,1%
Approvisionnement des surfaces (€/1 000 l)	29	28	-2,8%
Frais d'élevage (€/1 000 l)	94	100	5,6%
Frais de transformation et commercialisation (€/1 000 l)	12	11	-2,1%
Mécanisation (€/1 000 l)	284	302	+6,5%
Bâtiments et installations (€/1 000 l)	199	217	+9,3%
Frais divers de gestion (€/1 000 l)	90	96	+7,4%
Foncier et Capital (€/1 000 l)	97	112	+15,6%
Travail (€/1 000 l)	404	433	+7,3%
Dont salaires et charges salariales (€/1 000 l)	51	55	+7,3%
Dont rémunération exploitant (€/1 000 l)	353	379	+7,3%
Produit total atelier (€/1 000 l)	1 444	1 459	+1%
Produit lait (€/1 000 l)	1 144	1 144	=
Produit viande (€/1 000 l)	12	12	+5%
Autres produits (€/1 000 l)	16	17	+5%
Aides (€/1 000 l)	272	286	+5%
Coût de l'alimentation (€/1 000 l)	463	444	-4%
Coût du système d'alimentation (€/1 000 l)	790	794	+0,5%
Coût de production atelier €/1 000 l)	1 642	1 717	+4,5%
Prix de revient (€/1 000 l)	1 342	1 401	+4,4%
Rémunération du travail exploitant permise (€/1 000 l)	155	121	-21,7%
Rémunération du travail exploitant permise (nombre de SMIC /UMO)	0,9	0,6	-0,3 SMIC/UMO



Coûts de production 2023 et estimation 2024 chez les fromagers fermiers

Fromagers fermiers	Observé 2023	Estimé 2024	Évolution 2024/2023
Nombre d'élevages	20	20	
Main-d'œuvre exploitant (atelier caprin et céréales intraconsommées)	1,7	1,7	=
Main-d'œuvre salariée (atelier caprin et céréales intraconsommées)	0,9	0,96	=
Main-d'œuvre à rémunérer (atelier caprin et céréales intraconsommées)	2,6	2,6	=
Lait commercialisé (l)	41 200	39 100	-5%
Productivité de la main-d'œuvre rémunérée (l/UMO)	15 900	15 100	-5%
Alimentation achetée (€/1 000 l)	445	427	-3,9%
Approvisionnement des surfaces (€/1 000 l)	25	26	+4,9%
Frais d'élevage (€/1 000 l)	195	209	+7,1%
Frais de transformation et commercialisation (€/1 000 l)	244	239	-2,1%
Mécanisation (€/1 000 l)	473	503	+6,2%
Bâtiments et installations (€/1 000 l)	539	592	+9,8%
Frais divers de gestion (€/1 000 l)	299	321	+7,4%
Foncier et Capital (€/1 000 l)	239	272	+14%
Travail (€/1 000 l)	2 429	2 606	+7,3%
Dont salaires et charges salariales (€/1 000 l)	432	463	+7,3%
Dont rémunération exploitant (€/1 000 l)	1 997	2 143	+7,3%
Produit total atelier (€/1 000 l)	3 775	3 964	+5%
Produit lait (€/1 000 l)	3 048	3 200	+5%
Produit viande (€/1 000 l)	65	69	+5%
Autres produits (€/1 000 l)	92	97	+5%
Aides (€/1 000 l)	570	599	+5%
Coût de l'alimentation (€/1 000 l)	469	467	-3,5%
Coût du système d'alimentation (€/1 000 l)	1 022	1 110	+2%
Coût de production atelier €/1 000 l)	4 887	4 779	+6,3%
Prix de revient pour 2 SMIC/UMO exploitant (€/1 000 l)	4 159	4 111	+6,5%
Rémunération du travail exploitant permise (€/1 000 l)	885	729	+3,1%
Rémunération du travail exploitant permise (nombre de SMIC /UMO)	0,9	0,9	=



VOS CONTACTS FILIERE CAPRINS BIO DU COLLECTIF BIORÉFÉRENCES

Institut de l'élevage

CS 45 002
86550 MIGNALOUX BEAUVOIR
Tél. : 05 49 44 74 94
Contact : Nicole BOSSIS
Mail : nicole.bossis@idele.fr

Chambre d'agriculture de l'Aveyron

Carrefour de l'Agriculture
12026 RODEZ cedex 09
Tél. : 05 65 73 78 38 / 06 99 78 30 95
Contacts : Catherine SAUNIER
Mails : catherine.saunier@aveyron.chambagri.fr

Bio 46

21 rue Joachim Murat
46000 CAHORS
Tél. : 06 22 80 17 75
Contact : Benjamin HATTERLEY
Mail : benjamin.bio46@bio-occitanie.org

Chambre d'agriculture du Lot

Rue des artisans
46500 GRAMAT
Tél. : 05 65 38 75 60 / 07 70 12 38 13
Contact : Valérie DUFOURG
Mail : v.dufourg@lot.chambagri.fr

LE PROJET BIOREFERENCES 22-28

Maîtrise d'ouvrage et coordination : Pôle Bio Massif Central

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont / 89 avenue de l'Europe - CS 82212 / 63370 LEMPDES
@ : <https://pole-bio-massif-central.org> & <https://pole-bio-massif-central.org/bioreferences/>
Contact : Aurélie BELLEIL / Mail : valorisation@pole-bio-massif-central.org / Tél. : 04 73 98 69 56



Le projet BioRéférences 22-28 est financé dans le cadre de la Convention de Massif/Massif Central par l'Etat (FNADT).



La collecte de ces données a aussi été permise, en 2024, par l'apport de données Inosys-Réseaux d'Élevage et COUPROD.

